****

**ORGANISATION DES STAGES D’INITIATION AUX SOINS**

Les étudiants admis en 2ème année des Etudes Médicales, Odontologiques ou Maïeutique, en Juin 2019, doivent effectuer un stage en Soins Infirmiers obligatoire non rémunéré, de quatre semaines continues, à temps complet dans un même établissement hospitalier.

Les finalités de ce stage sont de permettre aux étudiants de découvrir la vie hospitalière à travers :

* Les pratiques en matière d’hygiène,
* L’approche du malade,
* La connaissance de l’équipe pluridisciplinaire,
* L’asepsie et les techniques de soins,
* La continuité des soins.

**Formation théorique avant le départ en stage**

**(**Présence obligatoire comptera pour la moitié de la validation du stage) sera organisée

Les 3, 4 et 5 Juillet 2019,

À **l’UFR de Médecine** **à Clermont-Ferrand. (28 Place H. DUNANT)**

Les horaires et salles vous seront précisés ultérieurement

|  |  |
| --- | --- |
| PERIODES DE STAGE 2019 | |
| Du  Lundi 15 Juillet  Au  Mardi 6 Août | Du  Mercredi 7 Août  Au  Vendredi 30  Août |

Le choix du lieu de stage peut se faire de deux façons différentes:

- Soit parmi « Liste des terrains de stages proposés par l’U.F. R. d’Odontologie. » (Annexe 2), pour cela vous devez contacter nos services **dès la publication des résultats de PACES**.

- Soit trouver vous-même votre terrain de stage en faisant compléter et signer le formulaire: « Proposition de terrain de stage par l’étudiant » (Annexe 1) par la Direction des Ressources Humaine ou par la Direction des Soins Infirmiers de l’établissement d’accueil. **Ce formulaire est à nous retourner par mail au plus tard le 28 Juin 2019.**



**Etudiants de Chirurgie Dentaire vous devez impérativement :**

-Choisir un hôpital public sans UFR/Service d'Odontologie,

-Retourner par mail ce document au plus tard le 28 Juin 2019.

**Contact par mail auprès de :**

**Lucile PLANCHAT :** [**lucile.planchat@uca.fr**](mailto:lucile.planchat@uca.fr)

**VACCINATIONS OBLIGATOIRES**

**Vos vaccinations** devront être à jour **avant le stage** : Celles-ci seront vérifiées, par le Service de Santé Universitaire (SSU).

|  |
| --- |
| **Pour les étudiants des Facultés de Tours, Dijon, Limoges, qui envisagent d’intégrer l’U.F.R. Odontologie de CLERMONT-FERRAND**:  Dés publication des résultats du Concours de PACES, vous devez nous faire parvenir par mail à l’adresse suivante : [lucile.planchat@uca.fr](mailto:lucile.planchat@uca.fr) et impérativement avant le 28 Juin 2019 les documents suivants :   * La « Fiche de Vaccination » ci jointe complétée et signée par votre médecin traitant. * Une attestation de responsabilité civile couvrant la période de 2018/2019 et avec les mentions ***« Activités scolaires, extrascolaires et stages en milieu hospitalier »***. |